

BASES PROFESSIONNELLES SPECIFIQUES/BP2

IDENTITE PROFESSIONNELLE, GESTION DE CABINET

PUBLIC Ouvert à tous

PRE-REQUIS Aucun

DUREE 30h

CONTEXTE

Ce cours est ouvert à tous. Il s'inscrit aussi dans la formation professionnelle en kinésiologie et fait partie des 350 h de tronc commun.

PRESENTATION

Ce cours développe les grandes lignes des méthodes TC, aborde les différents systèmes de notre santé publique, décrit la gestion et comptabilité d'un cabinet ainsi que nos droits. Il permet au futur thérapeute d'être préparé à gérer son entreprise de manière individuelle.

OBJECTIFS

A l'issue de ce cours, les étudiants seront capables de :

Identité professionnelle

- Décrire le processus de développement professionnel TC et MA
- Connaître dans les grandes lignes les méthodes de la Thérapie complémentaire et les disciplines de la médecine
- Connaître la contribution de la Thérapie complémentaire à la santé et à la société

Santé publique et mise en réseau

- Expliquer les aspects essentiels du système de santé publique, de la politique et de l'économie de la santé
- Nommer les principales institutions du domaine de la santé publique
- Décrire le domaine de tâches et de compétences des principales professions de la santé
- Décrire les possibilités de mise en réseau avec d'autres professions de la santé
- Connaître les assurances, les assureurs et les bureaux d'enregistrement

Direction et gestion d'un cabinet

- Expliquer l'importance pour son propre exercice professionnel de la planification et des instruments de planification, des processus de travail ainsi que de la documentation et de l'archivage
- Rédiger, dans le cadre de son exercice professionnel, les correspondances et les procès-verbaux afférents

Droit

- Décrire les niveaux juridiques pertinents dans le domaine de la santé
- Montre l'importance des prescriptions pertinentes pour la profession pour son propre exercice professionnel

Assurance de la qualité

- Expliquer sur la base d'exemples choisis l'utilisation de systèmes et d'instruments de développement de la qualité

CONTENUS

Identité professionnelle

- Bases de l'histoire du développement professionnel de la TC / MA depuis 2000 selon l'image professionnelle et les bases TC
- Méthodes de la TC (points communs, différences, vue d'ensemble) et disciplines de la MA
- Positionnement vis-à-vis des autres professions de la santé publique

Santé publique et mise en réseau

- Organisations professionnelles nationales et internationales dans le domaine MCA et les tâches qui leur sont dévolues
- Organisations nationales et internationales dans le domaine de la santé publique
- Thèmes actuels et acteurs de la politique de la santé
- Evolution des coûts

Direction et gestion d'un cabinet

- Plan commercial (organisation et stratégie, bases de la planification commerciale, information et communication)
- Instruments de marketing pour le cabinet
- comptabilité (calcul des coûts du cabinet, stratégie à moyen terme et planification financière, calcul des honoraires, comptabilité)
- Documentation, archivage (formes de documentation et d'archivage)
- Rapports pour les caisses-maladie
- Impôts (systèmes fiscaux suisses, taxe à la valeur ajoutée)
- Assurance (assurances sociales: AVS, AI, APG,), assurance responsabilité civile professionnelle, assurance d'indemnités journalières en cas de maladie, assurance de choses)
- Enregistrement auprès des caisses-maladie
- Organisation du cabinet et normes en matière d'hygiène

Droit

- Législation pertinente pour la profession (Confédération et cantons)
- Aspects CO et CC pertinentes pour la profession
- Autorisation d'exercer, droit des patients

- Protection du titre / port du titre
- Formes juridiques d'entreprise, y compris critères pour exercer en qualité d'indépendant assurances-maladie

Assurance de la qualité

- Systèmes d'assurance de la qualité, trois piliers de l'assurance de la qualité (qualité de la structure, du processus et du résultat)
- Instruments de l'assurance de la qualité thérapeutique (p. ex. par des associations professionnelles)

CERTIFICATION

L'étudiant devra effectuer une présentation individuelle de son business plan et de sa stratégie de communication. A l'issue de cette présentation, une attestation lui sera remise.